



EXAMEN, SUIVI & EVALUATION DES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Nouveautés, spécificités et défis

RESUME

En se référant au nouveau programme de développement durable 2030 et ses objectifs (ODDs); prévus par la résolution 70/1 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 25 septembre 2015, ce papier vise à apporter un éclairage sur son cadre de suivi et d'examen pour connaître ses objectifs, ses caractéristiques et son organisation pratique (le qui fait quoi ?) au niveau mondial, régional et national. Le papier présente également un état des lieux du cadre des indicateurs des ODDs pour discuter sa capacité de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque pays tout en assurant la comparaison internationale entre pays. A la lumière du caractère volontaire des examens au niveau national, le papier discute enfin la capacité du nouveau cadre du suivi et d'examen à permettre non seulement un suivi régulier des progrès basé sur les indicateurs établis, mais surtout à assurer une fonction évaluative capable de gérer le caractère complexe des ODDs pour expliquer le pourquoi et le comment des changements observés et leur importance pour les différentes parties prenantes.

Mahmoud Ghoul

Conseiller des services publics. Chargé de la planification, suivi & évaluation et communication au bureau des Nations Unies à Tunis

Table des matières

1. INTRODUCTION.....	2
2. A QUOI SERT LE CADRE DU SUIVI ET D'EXAMEN ?	3
3. LES PRINCIPES DU CADRE DU SUIVI ET D'EXAMEN	3
4. PROCESSUS DU SUIVI ET D'EXAMEN DU PROGRAMME ET SES ODDs	4
4.1 Examens volontaires au niveau national :	4
4.2 Niveau régional	5
4.3 Niveau mondial	5
5. LE CADRE DES INDICATEURS.....	6
5.1 Les indicateurs mondiaux	6
5.2 Les indicateurs régionaux	8
5.3 Les indicateurs nationaux.....	8
5.4 Les indicateurs infranationaux	8
5.5 Les indicateurs supplémentaires pour le suivi « thématique »	8
6. LES DEFIS A RELEVER.....	9
6.1 Au niveau de l'adaptation des ODDs aux contextes nationaux	9
6.2 Au niveau de l'adoption au niveau national des normes statistiques internationales	9
6.3 Au niveau de la coordination des mécanismes d'examen et leur adaptation aux besoins spécifiques du pays.....	9
6.4 Au niveau de l'Evaluation	10
Références:	11

1. INTRODUCTION

A la différence des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD 2000-2015)¹ qui constituait un simple cadre des résultats (8 objectifs, 21 cibles) avec des processus d'examen non explicitement liés, le nouveau programme mondial de développement durable 2016-2030² a prévu dans sa composition non seulement un nouveau cadre des résultats (17 Objectifs de Développement Durable ou ODD et 169 cibles) avec une vision intégrée, des principes et une stratégie de mise en œuvre, mais surtout **un nouveau cadre holistique global et intégré d'examen³ et de suivi⁴**.



Le Schéma est extrait du Dossier des séminaires nationaux UNITAR-GNUD: "Se préparer à l'action: le Programme à l'horizon 2030 et les ODD"

Cette nouveauté est d'autant plus pertinente qu'elle est susceptible de répondre aux insuffisances constatées des **différents mécanismes d'examen non intégrés des OMD⁵** qui prévalaient au cours des quinze dernières années. Pour mieux appréhender ce nouveau cadre de suivi et d'examen, on essayera dans ce qui suit de connaître **ses objectifs, ses caractéristiques et son organisation pratique (le qui fait quoi ?) au niveau mondial, régional et national**. Ce papier vise également à apporter un éclairage sur **le cadre des indicateurs au niveau mondial et sa**

¹ Les OMD représentaient le premier cadre d'examen mondial touchant plusieurs dimensions du développement sur la base d'un ensemble de 48, et plus tard 61, indicateurs motivant la production des données au niveau mondial (système de statistique internationale à partir de sources multiples au niveau du pays). Cela a mené à une amélioration significative de la disponibilité des données dans plusieurs domaines clés, cependant, d'importants manques de données persistent.

² La résolution 70/1 de l'assemblée générale des nations unies du 25 septembre 2015 portant adoption du document final du sommet des Nations Unies pour l'après 2015 « transformer notre monde le programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

³ **Examen** – Analyse périodique, ou sur une base ad hoc, de la performance d'une intervention (définition de l'OCDE CAD). Cependant, dans le contexte du Programme à l'horizon 2030, l'examen est utilisé de manière plus générale. Il désigne les processus, systèmes et institutions qui seront utilisés aux niveaux infranational, national, régional et mondial pour mener des examens périodiques du progrès et qui seront informés par des évaluations et systèmes de données nationaux. Les résultats des examens seront réfléchis dans les présentations et rapports respectifs au niveau national, régional et global.

⁴ **Suivi** – Fonction continue utilisant la collecte systématique de données sur des indicateurs spécifiques, en vue de procurer des indications sur le progrès et l'atteinte des objectifs, ainsi que sur la progression de l'utilisation des fonds alloués à la direction et principales parties prenantes d'une intervention de développement en cours

⁵ On peut distinguer notamment : 1) L'Examen ministériel annuel du CES sur Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) qui constitue un espace pour les présentations nationales volontaires sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux. 2) le Forum de coopération au développement du CES où on examine les questions de coopération au développement. 3) L'examen quadriennal complet représentait le principal mécanisme de révision spécifique pour évaluer l'efficacité des opérations du système des Nations Unies pour le développement.

capacité de s'adapter aux besoins spécifiques de chaque pays tout en assurant la comparaison internationale entre pays.

A la lumière du caractère volontaire des examens au niveau national, le papier discutera enfin **la capacité du nouveau cadre du suivi et d'examen à permettre non seulement un suivi régulier des progrès basés sur les indicateurs établis, mais surtout à assurer une fonction évaluative capable de gérer le caractère complexe des ODDs** pour expliquer le pourquoi et le comment des changements observés et leur importance pour les différentes parties prenantes.

2. A QUOI SERT LE CADRE DU SUIVI ET D'EXAMEN ?

Fruit d'un engagement ferme de la communauté internationale à assurer un suivi et un examen systématique de la mise en œuvre du programme de développement durable, le nouveau cadre **intégré** de suivi et d'examen est de nature à apporter une contribution essentielle pour une meilleure réalisation des 17 objectifs de développement durables (ODD) en permettant :

- **une meilleure connaissance et apprentissage des effets des actions menées sur la population cible à travers :**
 - une collecte systématique et continue de données sur des indicateurs spécifiques permettant de constituer une base des données et une source d'information.
 - le suivi des progrès réalisés sur la voie de la réalisations des objectifs prévus, ainsi que sur la progression de l'utilisation des fonds alloués .
 - l'identification des réussites et des éventuels goulots d'étranglement qui empêcheront la réalisation des résultats attendus.
- **un renforcement dans les "capacités d'agir" (empowerment) et de pilotage en favorisant une prise de décision basée sur des preuves scientifiques⁶ permettant de :**
 - éclairer les acteurs concernés pour qu'ils adaptent leur comportement et décident sur une base plus rationnelle, grâce à une meilleure connaissance ;
 - soutenir les décideurs dans les choix politiques et les aider à prioriser les actions et les investissements ;
 - réaffecter les moyens afin de diminuer les coûts et améliorer la qualité ;
- **une meilleure transparence et reddition de comptes (accountability)⁷ des gouvernements en :**
 - permettant aux citoyens d'apprécier la valeur des actions menées et aux décideurs d'améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et l'impact de leurs actions ;
 - favorisant la communication et l'échange entre les principales parties prenantes (gouvernement, SOC, secteur privé, les bailleurs de fonds).

3. LES PRINCIPES DU CADRE DU SUIVI ET D'EXAMEN

Selon la résolution 70/1⁸, les mécanismes de suivi et d'examen devraient :

⁶ Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable, 2015 « Des données ventilées, de qualité, accessibles, en temps opportun et fiables seront nécessaires afin de permettre la mesure du progrès et de veiller à ce que personne ne soit laissé pour compte. De telles données sont essentielles à la prise de décision.

⁷ Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable 2015 « Afin de soutenir la reddition de comptes envers nos citoyens, nous allons prévoir un suivi systématique et un examen à différents niveaux, comme indiqué dans l'Agenda et le Programme d'Action d'Addis-Abeba.

⁸ Pages 34- 38 (paragraphe 74) de la résolution 70/1 de l'Assemblée Générale des Nations Unies et UNITAR « suivi, examen et données pour le programme l'horizon 2030 : l'état du débat » : « Un cadre d'examen solide, volontaire, effectif, participatif, transparent, intégré et opérant au niveau national, régional et global est requis. Il est spécifié que les processus d'examen seront menés par les pays, volontaires et prendront en compte les réalités nationales, ainsi que les capacités et les niveaux de développement tout en respectant les politiques et priorités nationales.

1. **Être volontaires et pilotés par les pays** (Appropriation nationale) : les processus de suivi et d'examen tiendront compte des réalités, des capacités et des niveaux de développement propres à chacun des pays et respecteront la sphère et les priorités de leur politique générale. Les pouvoirs publics seront responsables du suivi et de l'examen des progrès au niveau infranational, national, régional et mondial.
2. **Assurer le suivi des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs** et cibles universels et les moyens de mise en œuvre dans tous les pays **en respectant le caractère universel, intégré et interdépendant et les trois dimensions du développement durable.**
3. **S'orienter vers le plus long terme et viser à identifier les facteurs de réussite, aider les pays à faire des choix politiques avisés et soutenir la mobilisation des moyens de mise en œuvre** : « Ces processus se dérouleront dans une perspective à long terme, recenseront les réalisations, les problèmes, les lacunes et les facteurs clefs de succès et aideront les pays à faire des choix en connaissance de cause. Ils permettront de mobiliser les moyens de mise en œuvre et les partenariats nécessaires, aideront à trouver des solutions et à déterminer quelles sont les meilleures pratiques et faciliteront la coordination et le fonctionnement efficace du système international de développement »⁸
4. **Être ouverts, à caractère inclusif, participatif et transparent pour toutes les parties prenantes concernées ;**
5. **Être centrés sur la personne, être sensibles à la question de genre, respecter les droits de l'homme et accorder une attention particulière aux plus vulnérables ;**
6. **Etre évolutifs et adaptatifs** en tenant compte progressivement des spécificités des pays et des situations, des nouvelles méthodes et des cadres et processus existants afin d'éviter les doubles emplois et rendre plus facile la tâche aux gouvernements d'élaborer les rapports.
7. **Rigoureux basés sur des preuves scientifiques soutenus par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées** selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique ;
8. **Bénéficier d'un appui accru en matière de renforcement des capacités pour les pays en développement en matière de systèmes de collecte de données et d'évaluation au niveau national ;**
9. **Bénéficier du soutien actif de l'ONU et d'autres institutions multilatérales.**

4. PROCESSUS DU SUIVI ET D'EXAMEN DU PROGRAMME ET SES ODDs

L'examen du programme sera fait à plusieurs niveaux: national, régional et mondial.

4.1 Examens volontaires au niveau national :

Selon le rapport du Secrétaire général⁹, *il a été prévu que de ces examens soient effectués par chaque État Membre sur une base volontaire (des pays développés, tout comme les pays en développement) jusqu'à 2 fois sur une période de 15 ans en impliquant d'une manière participative toutes les parties prenantes concernées et en s'appuyant sur les mécanismes nationaux existants en termes de planification et d'examen.*

Tout au long du processus intergouvernemental, l'importance de l'appropriation nationale pour atteindre un développement durable est accentuée. En fin de compte, l'examen des processus au niveau national informera l'examen au niveau régional et mondial. »

⁹ "Jalons essentiels sur la voie d'un suivi et d'un examen cohérents, efficaces et inclusifs au niveau mondial" paragraphe 84 http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A%20/70/684&referer=/english/&Lang=F

Dans ce cadre, on s'attend à ce que chaque autorité publique élabore un rapport écrit retraçant les progrès réalisés aux niveaux national et infranational par rapport à un cadre de référence national adapté¹⁰ et ambitieux des ODD.

Durant les premières années, le processus de suivi et d'examen devrait se concentrer sur le progrès réalisé dans l'intégration des ODD dans les plans, stratégies et politiques au niveau national, ainsi que sur leur adaptation aux conjonctures nationales et l'ajustement de dispositifs institutionnels pertinents. Durant les années suivantes, la révision portera sur la réalisation concrète des objectifs. Cela impliquera le suivi du progrès par rapport aux cibles et indicateurs, l'évaluation des politiques et programmes.

4.2 Niveau régional

En se basant sur les processus d'examen au niveau national, les examens régionaux auront un rôle crucial à jouer au niveau de la coordination des examens nationaux et la contribution au processus de suivi et d'examen au niveau mondial à travers notamment:

- la transmission de connaissances entre pairs, notamment à travers les examens volontaires,
- l'échange de meilleures pratiques et l'enseignement mutuel,
- la discussion sur les cibles communes,
- identifier les goulots d'étranglement et mobiliser les énergies,
- la transmission des résultats des rapports régionaux au forum politique de haut niveau sous forme agrégée.

Dans ce cadre, il est attendu (selon le rapport du secrétaire général) qu'un format commun pour les rapports régionaux, soit élaboré par les comités d'examen et les autres organisations régionales en tenant compte des recommandations des Etats Membres. Les résultats peuvent être fournis au Forum politique de haut niveau sous forme agrégée.

4.3 Niveau mondial

L'ensemble du processus de suivi et d'examen au niveau mondial est supervisé par le Forum politique de haut niveau sur le développement durable¹¹ en collaboration avec l'Assemblée Générale, le Conseil Economique et Social¹² (CES) et d'autres instances concernées.

Constituant la plateforme centrale d'examen et de suivi au niveau global, le Forum politique de haut niveau se réunira tous les quatre ans sous la direction de l'Assemblée générale, au niveau des chefs d'État et de gouvernement, (Le prochain Forum politique de haut niveau relevant de l'Assemblée générale se tiendra en 2019) et annuellement, sous la direction du CES pour:

- apprécier et promouvoir la cohérence de l'ensemble du système,
- renforcer le partenariat entre les différentes parties prenantes,
- faire un bilan régulier des réalisations afin d'évaluer les progrès accomplis,
- prendre connaissance des contraintes, les défis et opportunités,
- faciliter la mise en commun des expériences,
- tirer les enseignements de la mise en œuvre et donner les orientations et recommandations nécessaires pour garantir une meilleure réalisation des résultats.

Le Forum politique de haut niveau se base ainsi sur un ensemble d'examens et de rapports dont notamment:

¹⁰ Le nouveau programme encourage les gouvernements à adapter les ODD au contexte national à travers la définition de cibles spécifiques, pertinente et réalisables tout en étant ambitieux, en fonction des priorités et des conditions initiales de développement du pays.

¹¹ "le Forum politique de haut niveau sur le développement durable pour le suivi des progrès du programme à l'horizon 2030"

¹² C'est l'un des six principaux organes de l'Organisation des Nations Unies constituée par la Charte des Nations Unies en 1945.

- **les examens volontaires au niveau du pays** et des rapports écrits des Etats¹³,
- **les Rapports régionaux** présentant les résultats sous forme agrégée,
- **le rapport annuel du Secrétaire Général sur les progrès des ODD** se basant sur les données produites par les systèmes de statistique nationaux et les informations récoltées au niveau régional et en utilisant les agrégats mondiaux et régionaux, établis par les agences internationales.
- **l'examen annuel de l'Objectif 17**¹⁴ et le progrès du Programme d'action d'Addis-Abeba¹⁵ sur la base des conclusions du forum annuel du CES sur le suivi du financement du développement¹⁶ et les résultats d'autres fora tels que : le forum sur la science, la technologie et l'innovation, le forum des infrastructures et le forum pour la coopération en matière de développement.
- **Les examens thématiques** qui se réfèrent aux examens menés par les commissions techniques du CES et d'autres instances intergouvernementales et qui vise à étudier l'ensemble des ODD en fonction de chaque thème¹⁷ ainsi d'examiner quelques Objectifs d'une manière approfondie. A titre d'exemple, le thème qui a été choisi en 2016¹⁸ est « Faire en sorte que personne ne soit laissé pour compte » et les 4 Objectifs qui ont été examinés en détail sont les Objectifs 1, 6, 8 et 10. **La prochaine réunion du forum politique de haut niveau sur le développement durable aura lieu du 10 au 19 juillet 2017** sous thème « **l'éradication de la pauvreté et la promotion de la prospérité dans un monde en changement**¹⁹ » et les objectifs qui seront examinés en détail sont **les objectifs 1,2,3,5,9, 14 et 17.**

Il est enfin à noter que les opérations du SNU sont examinées en dehors des réunions du Forum politique de haut niveau. En effet, **le cadre de l'examen quadriennal complet de l'Assemblée générale** constitue le plus grand espace d'évaluation de la performance des opérations du SNU en matière d'aide aux États Membres pour la mise en œuvre du Programme à l'horizon 2030.

5. LE CADRE DES INDICATEURS

Le cadre général d'indicateurs relatifs aux ODD devrait comporter **cinq niveaux d'indicateurs.**

5.1 Les indicateurs mondiaux ²⁰

¹³ Q&A for national reviews at the 2016

HLPF <https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/9765Q%20and%20A%20for%20HLPF%20National%20reviews%202016.pdf>

¹⁴ Les mécanismes d'examen des moyens de mise en œuvre et du Partenariat mondial pour le développement durable ont été décrits dans le Programme à l'horizon 2030 sous l'objectif 17 et dans le Programme d'action d'Addis-Abeba

¹⁵ Le Programme d'action d'Addis-Abeba a créé un mécanisme d'examen approprié pour évaluer les résultats du financement du développement et les moyens de mise en œuvre. Le document final de le Programme à l'horizon 2030 prévoit un mandat pour l'intégrer au suivi du Programme à l'horizon 2030.

¹⁶ Ce programme devrait intégrer une réunion particulière avec les instances de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED et d'autres intervenants, lorsque cela est pertinent, ainsi qu'une réunion de suivi.

¹⁷ Le rapport du Secrétaire général propose 2 options pour l'organisation d'examens thématiques : Option 1. Etude d'ensemble de tous les Objectifs en fonction de chaque thème. Option 2. Examen de tous les Objectifs en fonction de chaque thème, ainsi qu'un examen approfondi de quelques Objectifs.

¹⁸ Synthesis of Voluntary National Reviews 2016

https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126002016_VNR_Synthesis_Report.pdf

¹⁹ "Eradicating poverty and promoting prosperity in a changing world"

²⁰ Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable, 2015 « Le cadre d'indicateurs mondiaux relatifs aux ODD, à développer par Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur (GENUE), sera agréé par la Commission de statistique de l'ONU, d'ici mars 2016, et adopté ensuite par le CES et l'Assemblée générale, conformément aux mandats existants. Ce cadre sera simple et robuste. Il s'adressera à tous les ODD et cibles, y compris les moyens de mise en œuvre, et préservera l'équilibre politique, l'intégration et l'ambition prévues. »

Le cadre d'indicateurs mondiaux relatifs aux ODD ; qui a été développé²¹ par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur (GENUE)²² et **adopté par la Commission de statistique de l'ONU en mars 2016**²³, comprend un total de **231 indicateurs couvrant tous les Objectifs et cibles**.

Ce cadre qui sera ensuite soumis au CES et à l'AG pour approbation, constitue le noyau dur des autres indicateurs et permettra de suivre le progrès au niveau mondial afin de servir de référence lors de l'élaboration du rapport annuel relatif aux ODD.

Choisis par le GENUE selon un certain nombre de critères (Pertinence, Mesurables, Limités en nombre, valables du point de vue méthodologique, faciles à communiquer) et ventilés pour être sensibles aux problèmes d'inégalité et des groupes vulnérables (les laisser pour compte), ces indicateurs sont censés **être évolutifs** pour tenir compte des améliorations des données disponibles et des méthodes techniques.

Cependant, le GENUE (IAEG-SDG) reconnaît que, dans de nombreux cas, les indicateurs mondiaux proposés ne couvrent pas tous les aspects d'un Objectif donné ou d'une cible donnée. C'est la raison pour laquelle le travail méthodologique a été poursuivi et qu'à partir de mars 2016, le GENUE a procédé à diviser **ces indicateurs en trois groupes**²⁴:

- *le premier groupe comprend 98 indicateurs (40 %) pour lesquels il existe des méthodes statistiques éprouvées et des données mondiales disponibles sur une base régulière ;*
- *le deuxième groupe est composé de 50 indicateurs (21 %) associés à des méthodes statistiques définies mais avec peu de données disponibles ;*
- *le troisième groupe comprend 78 indicateurs (32 %) sont rassemblés dans le troisième groupe (pas de standard ni de méthodes reconnus et pas de données).*
- *15 autres indicateurs doivent encore être attribués à un groupe.*

Le travail du GENUE continuera sur le 2^{ème} et 3^{ème} groupe d'indicateurs en explorant de nouvelles sources de données et technologies pour la collecte des données en partenariat avec la société civile, les milieux universitaires et le secteur privé et en établissant des références concernant les indicateurs pour lesquels les données ne sont toujours pas disponibles.

Tandis que cet effort exigeant et laborieux se poursuit, il a été jugé important que les pays puissent s'attaquer aux ODD à l'aide des données déjà disponibles. C'est la raison pour laquelle, un travail a été mené conjointement par la Fondation Bertelsmann et le Réseau des Solutions pour le Développement Durable (SDSN) pour **établir en juillet 2016 un indice ODD (SDG INDEX) pour 149 pays du monde**.

²¹ Le processus de conception des indicateurs mondiaux a été dirigé par les États Membres à travers leurs experts techniques en statistiques. Il était également transparent et de nature inclusive. En début 2016, la Commission de statistique de l'ONU a organisé 2 réunions, une en juin et une en octobre, ainsi que des cycles de consultations entre deux. Alors que la prise de décision était assurée par le GENUE des ODD, des experts de la communauté statistique internationale (organisations régionales et internationales) ainsi que d'autres parties prenantes de la société civile, du milieu universitaire et du secteur privé, ont eu l'occasion d'apporter leur contribution aux indicateurs proposés. Ils ont notamment pu apporter des propositions supplémentaires, des améliorations ainsi que des informations sur les métadonnées.

²² Durant sa 46^{ème} session, en mars 2015, la Commission de statistique de l'ONU a adopté une feuille de route afin d'élaborer un cadre pour les indicateurs mondiaux et a décidé de créer un Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur (GENUE) chargé des indicateurs relatifs aux ODD. Ce groupe est composé de 28 membres des bureaux nationaux de statistique, et, en tant qu'observateurs, de représentants d'organisations internationales et régionales. Le GENUE a été chargé de formuler un projet pour les indicateurs relatifs aux ODD. Plus tard, il devra supporter techniquement la mise en œuvre des indicateurs et des rapports sur le progrès au niveau mondial. En même temps, la Commission de statistique de l'ONU a décidé de créer un Groupe de haut niveau pour assurer une direction stratégique relative à la mise en œuvre des ODD, au suivi et à l'établissement de rapports statistiques. Ce groupe sera constitué des bureaux de statistique nationaux ainsi que des organisations régionales et internationales, en tant qu'observateurs, et relèvera de la Commission

²³ Durant sa 47^{ème} session, la Commission de statistique de l'ONU a adopté le cadre d'indicateurs mondiaux présenté par le GENUE dans l'Annexe 4 du rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable <http://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents/2016-2-IAEG-SDGs-Rev1-F.pdf>, E/CN.3/2016/2/Rev.1*commission des statistiques, 8-11 mars 2016

²⁴ Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Durand-Delacré, D. et Teksoz, K. (2016) : SDG Index and Dashboards - Global Report. New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN). https://www.dropbox.com/s/gy2zmh9065v0mr5/SDG_Index_Dashboard_full.pdf?dl=0

Constituant en une mesure du point de départ des ODD en 2015 selon une échelle de 0 à 100 ; 0 représentant la « moins bonne » note et 100 la « meilleure », cette notation est susceptible de permettre pour chaque pays du monde, les principales priorités qui doivent être traitées afin d’atteindre les objectifs (ODD) et cibles.

Les tableaux de bord ODD indiquent, en attribuant des couleurs à chaque objectif : i) “vert” si le pays a déjà atteint l’objectif, ii) “jaune” s’il se trouve dans une « zone d’avertissement », iii) “rouge” s’il est encore très loin, en 2015, d’atteindre les ODD.

Cependant, il est à noter que l’indice et les tableaux de bord ODD ne constituent pas un produit officiel mais vise à appuyer et compléter le processus officiel sur les indicateurs ODD géré par les états membres avec l’appui de la Division statistique de l’O.N.U.

5.2 Les indicateurs régionaux

Ces indicateurs sont à développer au niveau régional pour inclure des indicateurs supplémentaires à côté des indicateurs mondiaux afin de refléter les spécificités régionales, soutenir l’apprentissage mutuel entre pays et promouvoir la reddition mutuelle de comptes.

5.3 Les indicateurs nationaux

En reconnaissant explicitement l’importance de l’appropriation nationale des stratégies de développement, le nouveau programme mondial encourage les gouvernements à élaborer leurs propres indicateurs nationaux en se basant sur le cadre mondial d’indicateurs.

Chaque État Membre aura ainsi, son propre cadre national d’indicateurs reflétant ses spécificités nationales tout en intégrant l’essentiel²⁵ des indicateurs mondiaux et d’autres indicateurs supplémentaires, qui peuvent être dans certains cas, différents des indicateurs (notamment thématiques) au niveau mondial.

Le cadre national, qui est au cœur du suivi des ODD, est censé être pertinent aussi bien au niveau national pour répondre aux spécificités nationales qu’au niveau international pour assurer une meilleure comparaison entre pays du monde en s’alignant sur les normes internationales.

5.4 Les indicateurs infranationaux

Ces indicateurs incluront, à côté des indicateurs nationaux, des indicateurs supplémentaires pour mieux mesurer l’avancement des réalisations des ODD au niveau local en utilisant des sources de données innovantes pour assurer une meilleure prise de décision.

5.5 Les indicateurs supplémentaires pour le suivi « thématique »

Ces indicateurs sont développés ou à développer par des organisations internationales et autres communautés d’experts afin de compléter les indicateurs officiels et assurer un suivi mondial de certains indicateurs supplémentaires, qui peuvent être dans certains cas, différents des indicateurs mondiaux.

²⁵ Pour certains d’entre eux, il est difficile de suivre le progrès au niveau national (ex. certains indicateurs relatifs aux océans).

6. LES DEFIS A RELEVER

L'intégration, le suivi et l'évaluation du nouveau programme de développement durable à l'horizon 2030, ses objectifs, cibles et indicateurs posent un certain nombre de défis pour assurer une meilleure mise en œuvre et réalisation des résultats prévus.

6.1 Au niveau de l'adaptation des ODDs aux contextes nationaux

La traduction des engagements mondiaux en engagements au niveau des pays, intégrés aux principaux processus d'élaboration des plans de développement avec des cibles spécifiques au pays, constitue un défi renouvelé qui n'a pas été relevé au niveau des OMDs où la transposition des cibles des OMDs au niveau de certains pays notamment à revenu intermédiaire a été peu pertinente vu qu'elles étaient souvent présentées comme relevant du domaine national et non comme des cibles mondiales²⁶. Pour tirer enseignement de cette expérience et éviter le manque d'appropriation nationale des ODDs globaux, il semble indispensable de procéder à l'adaptation de ces objectifs aux particularités nationales.

Cependant, une réelle appropriation nationale reste largement tributaire de la volonté et la capacité du pays à élaborer une stratégie nationale à l'horizon 2030 sur le développement durable qui intègre les différentes dimensions (économique, sociale, environnementale et gouvernance), les différentes régions, localités et parties prenantes, tout en tenant compte des spécificités et des conditions initiales de développement du pays.

Vu la complexité du système des ODDs, l'élaboration de cette stratégie nécessite, un changement de paradigme en matière de planification et une maîtrise des outils de planification à long terme dans un système complexe tel que le « backcasting »²⁷. Cette méthode est de nature à permettre d'une part, de ne pas reproduire dans le futur des problèmes que nous avons aujourd'hui et d'autre part, d'adopter une gestion adaptative et innovante ; capable d'utiliser les nouvelles technologies et inventions pour résoudre les goulots d'étranglements qui risquent d'apparaître au fur et à mesure de l'avancement de la stratégie et réaliser enfin le futur souhaité. Cet effort est d'autant plus important qu'il donnera des horizons plus larges pour une planification stratégique et des opportunités plus grande de financement auprès des bailleurs de fonds et de visibilité au niveau international.

6.2 Au niveau de l'adoption au niveau national des normes statistiques internationales

L'écart entre les normes statistiques internationales et nationales pose un vrai défi surtout que le suivi mondial doit être basé essentiellement sur des données nationales **comparables et standardisées**. Cependant, les données collectées au niveau national ne sont pas toujours comparables ou même manquantes pour certains indicateurs. En outre, un grand nombre de pays en développement ne disposeront pas de données de référence pour plusieurs indicateurs mondiaux des ODD surtout dans les nouveaux domaines. Cela pose un problème important à considérer lors de la conception et de l'utilisation du cadre d'indicateurs nationaux des ODD qui impliquera un travail supplémentaire pour les pays et une charge additionnelle en termes de collecte de données et nécessitera un renforcement des capacités nationales pour s'aligner aux normes internationales en matière de statistiques.

6.3 Au niveau de la coordination des mécanismes d'examen et leur adaptation aux besoins spécifiques du pays

²⁶ En effet, les cibles des OMD ont été fixées en observant l'évolution moyenne du progrès mondial dans différents domaines au cours des 30 dernières années et en établissant des projections fondées sur ces moyennes pour définir les cibles futures de façon réaliste (par ex., l'objectif de réduire la mortalité infantile des deux tiers, ou l'objectif de réaliser l'éducation primaire universelle). Par définition donc, les cibles des OMD étaient des cibles mondiales et ne portaient pas du principe qu'elles devaient être atteintes par chacun des pays avec le même degré de progrès.

²⁷ par opposition au « forecasting » ou prévision où on observe les tendances du passé et on les projette dans le futur en réglant au passage quelques problèmes afin d'améliorer la situation actuelle, le « backcasting » est une planification à rebours depuis le futur souhaité qui consiste plus concrètement à commencer la planification par la fin, en définissant en première étape le futur souhaité pour regarder ensuite, comment passer de cette vision du future au présent afin de déterminer les voies et les moyens de réaliser cet avenir souhaité.

L'établissement d'un cadre institutionnel cohérent de pilotage des processus d'examens et de coordination entre les différentes parties prenantes au niveau national et local, assurant un examen régulier basé sur des données **fiabiles, de bonne qualité et accessibles au public**, constituent des défis importants à relever par les gouvernements surtout à la lumière du caractère volontaire de cet exercice.

6.4 Au niveau de l'Évaluation²⁸

Bien que l'agenda 2030 pour le développement durable reconnaît l'importance de **l'évaluation**²⁹ dans le nouveau cadre du suivi et d'examen, il semble que le travail, à l'heure actuelle, se focalise beaucoup plus sur les problématiques de collecte des données et le choix des indicateurs pour assurer la fonction de suivi de l'avancement des progrès par rapport aux cibles.

Ce travail laborieux, constitue **une condition nécessaire pour assurer une meilleure compréhension des réalisations accomplies au niveau de chaque ODD mais reste insuffisant pour apporter des réponses aux questions classique de l'évaluation** et savoir si nous faisons les choses correctement ou **si on a fait les bonnes choses et si on aurait dû faire autrement et mieux.**

L'explication du changement produit et son impact réel sur les différentes parties prenantes reste ainsi largement tributaire de la capacité du cadre de suivi et d'examen à aller au-delà du suivi des indicateurs établis pour apporter des jugements éclairés sur la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, l'impact et la durabilité des ODDs d'une part et des politiques et programmes y afférentes d'autre part.

Cependant, ces jugements ne seront pas faciles à mener vu la complexité du système des ODDs. En effet, le nombre élevé de ces dernier, des cibles y afférents et leur inter liaison d'une part et la multitude de parties prenantes à intérêt souvent divergents et leur interaction ainsi que l'horizon temporel relativement long d'autre part, constituent autant d'éléments qui renforcent l'incertitude et confirme la complexité du système des ODDs. Cette complexité signifie que le lien de causalité linéaire et directe entre une politique ou un programme donné et la réalisation d'un ODD ne peut pas être parfaitement et facilement confirmé.

Cette situation est de nature à rendre la tâche de l'évaluateur plus difficile pour dégager l'effet propre d'une intervention sur le résultat obtenu. Elle nécessitera ainsi l'utilisation de méthodologies issues de la science de la complexité et la mise en place d'une gestion adaptative capable via la connaissance produite par le système de suivi et évaluation, d'assurer une meilleure compréhension de la réalité et d'explorer de nouvelles voies et solutions alternatives (out of the box) pour la réalisation des objectifs et cibles prévus en utilisant des moyens progressivement innovants.

²⁸ **Evaluation** – Analyse systématique et objective d'une politique, d'un programme ou d'un projet, en cours ou terminé, sa conception, sa mise en œuvre et ses résultats. Le but est de déterminer la pertinence et la réalisation des objectifs, l'efficacité du développement, l'effectivité, l'impact et la durabilité. Une évaluation devrait fournir des informations crédibles et utiles permettant l'incorporation des leçons apprises dans le processus de prise de décision des bénéficiaires et des donateurs. L'évaluation fait également référence au processus de détermination de la valeur ou de l'importance d'une activité, d'une politique ou d'un programme. Une analyse, aussi systématique et objective que possible, d'une intervention de développement planifiée, en cours ou terminée. Remarque : L'évaluation implique, dans certaines circonstances, la définition de normes appropriées, l'analyse de la performance par rapport à ces normes, une analyse des résultats réalisés et attendus ainsi que l'identification de leçons pertinentes. *Source*: OCDE CAD Glossary of Key Terms in Evaluation and Results Based Management

²⁹ Les paragraphes 72 et 74 (g) de la résolution 70/1 affirment que le suivi et les examens seront rigoureux, fondés sur l'analyse des faits et étayés par des évaluations menées par les pays et des données de qualité, accessibles, actualisées, fiables et ventilées selon le revenu, le sexe, l'âge, la race, l'appartenance ethnique, le statut migratoire, le handicap, la situation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes dans le contexte national ; Les paragraphes 73, 74 (c) stipule que le cadre d'examen et de suivi "permettra de promouvoir le principe de responsabilité à l'égard de nos citoyens, ..., de favoriser les échanges de bonnes pratiques et l'apprentissage mutuel, recenser les réalisations, les problèmes, les lacunes et les facteurs clés de succès et aider les pays à faire des choix en connaissance de cause.

"http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=https://www.google.tn/&Lang=F

Le dernier défi, mais non le moindre, est lié à l'utilisation de l'évaluation. En effet, l'évaluation ne pourrait assurer ces différentes fonctions en termes d'apprentissage, de redevabilité et de renforcement de capacité d'agir et de changement vers plus de bien être pour la communauté que si elle est intégrée aux processus de planification et utilisée systématiquement dans un processus de prise de décision basé sur des preuves.

Références:

- La résolution 70/1 de l'Assemblée Générale des Nations Unies du 25 septembre 2015 portant adoption du document final du sommet des nations unies pour l'après 2015 « transformer notre monde le programme de développement durable à l'horizon 2030 »
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/70/1&referer=https://www.google.tn/&Lang=F
- Le Rapport du Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable (47e session de l'AG ONU, la Commission de statistique de l'ONU
<http://unstats.un.org/unsd/statcom/47th-session/documents/2016-2-IAEG-SDGs-Rev1-F.pdf>, E/CN.3/2016/2/Rev.1*commission des statistiques, 8-11 mars 2016
- Le Rapport du Secrétaire général des Nations Unies "Jalons essentiels sur la voie d'un suivi et d'un examen cohérents, efficaces et inclusifs au niveau mondial"
http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A%20/70/684&referer=/english/&Lang=F
- Synthesis of Voluntary National Reviews 2016
https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/126002016_VNR_Synthesis_Report.pdf
- Sachs, J., Schmidt-Traub, G., Kroll, C., Durand- Delacre, D. et Teksoz, K. (2016) : *SDG Index and Dashboards - Global Report*. New York: Bertelsmann Stiftung and Sustainable Development Solutions Network (SDSN).
https://www.dropbox.com/s/gy2zmh9065v0mr5/SDG_Index_Dashboard_full.pdf?dl=0
- Ghouil, M. *L'agenda 2030 pour le développement durable Genèse, principes et processus d'élaboration des Objectifs du Développement Durable (ODD)* [http://portail-rfe.org/sites/default/files/agenda%202030%20pour%20le%20d%C3%A9veloppement%20durable%20gen%C3%A8se%20principes%20et%20processus\(1\).pdf](http://portail-rfe.org/sites/default/files/agenda%202030%20pour%20le%20d%C3%A9veloppement%20durable%20gen%C3%A8se%20principes%20et%20processus(1).pdf)
- The United Nations Institute for Training and Research (UNITAR) : *Suivi, examen et données pour le Programme à l'horizon 2030 : L'état du débat*.